

42e Festival International du film maritime, d'exploration et d'environnement

Secrets de l'Univers... Environnement... Plongée...
Extrême Limite... Développement durable... Ethnographie...
Faune et Flore... Spéléologie... Archéologie...



28 Septembre - 3 Octobre 2010

Chers amis réalisateurs et producteurs,

Comme chaque année vous êtes conviés à participer à notre 42^e édition en inscrivant vos œuvres. 100 heures de projection, des expositions photos, des débats et des conférences seront à ce grand rendez-vous annuel des réalisateurs dont le goût de l'aventure, de la découverte des peuples et des grands espaces sont les points communs.

Le Festival précurseur de la défense de notre patrimoine et de notre environnement démontre depuis plus de **57 ans** que cette philosophie est plus que jamais une de ses raisons d'être. En 2009 lors de notre 41^e édition des **milliers de spectateurs grand public et de scolaires** ont parcouru les Terres et les Mers de notre planète. Ils ont découverts la beauté des îles Galapagos et l'illustration de la théorie de l'Evolution de Charles Darwin. Tout en s'émerveillant du monde étrange de la mer et de ses coraux multicolores, ils ont pu explorer de multiples épaves et constater que la solitude et la détresse des ours polaires face au réchauffement climatique n'était pas un vain mot. Ils n'ont pas raté le rendez-vous annuel avec les requins baleine de la côte de Belize et se sont émus en Antarctique à la vue des éléphants de mer transformés en émissaires scientifiques. Voyageant, petits et grands, au sein de « Mustang » royaume interdit de l'Himalaya, ils sont partis ensuite assister à des pêches miraculeuses en mer de Chine, rencontrer des « clochards aquatiques » au Vietnam et des vendeurs indiens de moustiquaires au Cambodge. Partout dans chaque pays, à travers chaque image, les spectateurs se sont abreuvés de multiples émotions. Que ce fut au centre de l'Auvergne où des chercheurs du monde entier leur ont livré les secrets d'un univers que, tous, nous avons oublié de voir, que ce fut en Egypte à Kheops avec la plus haute et énigmatique pyramide bâtie il y a 45 siècles ou découvrant avec stupeur l'unique et seul reportage sur les circonstances de la disparition d'Antoine de Saint - Exupéry, nos festivaliers ont vécu d'intenses moments d'interrogations, de surprises et d'émerveillement.

Grâce à vous chers réalisateurs et producteurs et grâce à vos images réalisées dans des conditions souvent très difficiles, nous franchirons ensemble les frontières de l'inaccessible extrême et, nous l'espérons, participerons à notre manière à une meilleure approche de notre Monde le faisant découvrir ou redécouvrir avec ses multiples transformations, ses mystères et parfois ses absurdités.

Nicole Baixe – Présidente

Baudouin Varennes – Directeur Général



FIFMEE, 14 rue Peiresc - 83000 Toulon - France ☎ + (33) (0) 4 94 92 99 22 📠 + (33) (0) 9 70 62 48 21

✉ festi.film@wanadoo.fr 🌐 www.fifme.com

REGLEMENT

- Les films admis à concourir auront pour thème l'exploration dans son sens le plus large : aventure extrême, environnement, développement durable, découverte, plongée, océanologie, archéologie, ethnographie, spéléologie, nature, fiction, animalier... Les films seront projetés sur support vidéo, format Beta SP (Standard Pal uniquement), DV Cam ou DV (zone 2 uniquement) et doivent avoir été réalisés au cours des trois dernières années.
- Les inscriptions doivent impérativement parvenir au Festival avant le **15 juillet 2010**, avec un DVD qui sera soumis au Comité de Sélection et restera la propriété du Festival. **L'envoi sera impérativement accompagné du script post-production et du synopsis, en français, en double exemplaire**, de 2 photos minimum, couleur ou NB selon le film, sur support papier photo, CD ou ekta, pour le catalogue et la presse, avec autorisation d'utilisation, d'une filmographie et des droits d'inscription de **20 €**. Le paiement des droits peut s'effectuer par chèque, mandat international ou virement. **Si le règlement est effectué par virement, il est impératif de joindre un justificatif et de signaler les origines de ce paiement (banque, expéditeur, etc.)**
Banque : « Crédit Municipal » - Centre Commercial Mayol - 83000 Toulon - FRANCE
Compte : Fest. Intern. du Film - Code Banque : 17150 - Code guichet : 83001
N° de compte : Z5500G - Clé RIB : 90
- Les concurrents seront avisés de la décision du Comité de Sélection dans les meilleurs délais. Celle-ci est définitive et aucune justification ne sera donnée. Les films sélectionnés devront être adressés sur leur support définitif de projection, au plus tard le **15 septembre 2010**, sauf accord précis et écrit. Les projections sont publiques. Les frais d'expédition et de dédouanement et l'assurance des films sont à la charge exclusive des concurrents. Les droits d'inscription ne sont pas encaissés en cas de non-sélection. Tout film inscrit et retenu pour la compétition ne pourra être retiré de la sélection. **Les réalisateurs n'assistant pas au Festival doivent désigner un délégué pour recevoir éventuellement leur prix, lors de la proclamation du Palmarès qui se déroulera Samedi 2 octobre à 18h30.**

Les films étrangers hors CEE peuvent être adressés, soit par :

- les Ambassades accréditées en France sous le régime du privilège diplomatique,
- la Poste, DHL, Sky Net, Courier, Federal Express...

- Le jury est composé de professionnels du Cinéma, de la Mer, de l'Exploration et/ou de l'Environnement.
- Prix décernés par le Jury :
 - Ancre d'Or, Ancre d'Argent, Ancre de Bronze,
 - Prix Spécial du Jury
 - Grand Prix « ROLEX » (protection du Monde Sous-Marin),
 - Prix du Film d'Exploration,
 - Prix de la « Ville de Toulon »
 - Prix de la « Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins »
 - PRIX CMAS « Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques »
 - Prix de l'Environnement du « Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur »
 - Prix de la Jeunesse
 - Prix de la « Marine Nationale »
 - Prix Jacques-Henri Baixe
 - Prix du Patrimoine Maritime
 - Prix « François de Roubaix » (adaptation musicale)
 - Prix du Film d'Animation
 - Prix de l'Enthousiasme « Philippe Tailliez »
 - Le Public décerne son Prix
- Certains prix peuvent être créés, ne pas être décernés ou annulés si le Jury ou/et la direction du festival en décident ainsi ; de même, des mentions spéciales du jury peuvent être attribuées. Les concurrents acceptent que des extraits de leurs œuvres soient projetés sur les circuits de télévision et des images publiées, en vue d'assurer la promotion du Festival et que leurs films ou des extraits soient présentés dans des manifestations périphériques, festivals échos, à l'occasion de projections gratuites, grand public ou scolaires, les réalisateurs ou producteurs en ayant été avisés.
- Les concurrents acceptent sans réserve le présent règlement et les décisions des différents jurys sont sans appel. Les œuvres ne sont présentées à la sélection que si le règlement est entièrement respecté et les droits d'inscription réglés.

BULLETIN d'INSCRIPTION

A adresser avec le DVD de sélection et les droits d'inscription avant le **15 juillet 2010**

Festival International du Film Maritime, d'Exploration et d'Environnement - 14 rue Peiresc - 83000 Toulon - FRANCE

Tel : + 33 (0)9 94 92 99 22- Fax : + 33 (0)9 70 62 48 21

INFORMATIONS FILM ET REALISATEUR

Titre Original : _____

Durée : _____ Année de Production : _____

Pays en compétition : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Année de naissance : _____ Nationalité : _____

INFORMATIONS TECHNIQUES

Support de réalisation

Film

16/9 16 mm 35 mm 70 mm

Vidéo

Beta SP Pal
Secam Beta Num Pal
Ntsc Secam DVCam
Ntsc

Support de projection Festival. ATTENTION ! Projections uniquement en 16/9^e

(Seuls ces supports de projection peuvent être utilisés)

Vidéo: Beta SP Pal Beta Num DV Cam Mini dv DVD zone 2 Blu Ray

Version Française Anglaise Autre

Auteur illustration musicale : _____

Film déjà primé : oui non

Prix obtenu : _____

INFORMATIONS CONTACT

Inscription établie par

Réalisateur Producteur Distributeur

Prénom : _____ Nom : _____

Réexpédition du film à (Nom et adresse) : _____

Règlement

Paiement 20 €

chèque

mandat

virement

(Si règlement par virement, prière d'adresser copie du bordereau pour validation et affectation du paiement ;
les frais de virement restant à la charge du participant).

Contact Professionnel

Nom de l'Organisme : _____

Adresse : _____

code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

tel. : _____ fax : _____ e-mail : _____

mob. : _____ web : _____

Contact Personnel

Adresse : _____

code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

tel. : _____ fax : _____ e-mail : _____

mob. : _____

Je serai présent(e) au FESTIVAL ? Oui Non du _____ au _____

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte les présentes conditions.

Date _____ / _____ 2010

Signature

Réservé au Festival

Dossier reçu le : ____ / ____ 2010 enregistré par : _____ N° inscription : ____

DOCUMENTS RECUS

Synopsis nb ex. reçu le version :

Script nb ex. reçu le version :

Langage (version film) : trad. demandée trad. reçue

Dossier de Presse nb ex. reçu le version :

Support VHS nb ex. reçu le version :

Support DVD nb ex. reçu le version :

Support Original nb ex. reçu le version :

Filmographie nb ex. reçue le version :

Photo nb ex. reçue le Format/support :

Ekta nb ex. reçue le Format :

Règlement reçu le Montant : par

Inscription : spontanée demandée mailing

N° autres films inscrits : _____

Observations : _____
